

Lancez votre commerce au cœur de Fontenay-le-Comte

“Votre commerce à l’essai”

Appel à candidatures – Location d’un local commercial

Introduction

Vous rêvez d’ouvrir votre boutique ? La Ville de Fontenay-le-Comte vous offre une opportunité unique. Testez votre concept en conditions réelles, dans un local commercial en plein cœur de ville, à un loyer attractif.

1 – Le projet en bref

Cette mise en location est issue d’un programme innovant qui permet à des porteurs de projet de tester leur activité avant de s’engager durablement.

- 👉 Un local de 156 m² situé au 14 rue des Orfèvres (quartier des Halles)
- 👉 Un loyer réduit pour faciliter le lancement
- 👉 La possibilité de signer un bail commercial classique en cas de succès

2 – Le projet fontenaisien

Ce projet de location s’inscrit dans le dispositif “Action Coeur de Ville” qui vise à conforter l’attractivité du territoire. Fort de 27 actions, il se decline en différents axes, avec les actions phares suivantes :

- . Requalification des rues de la République et de Blossac
- . Création d’un cinéma de 5 salles en coeur de ville

- . Rénovation du musée
- . Projets de création de 235 logements

3 – Le local disponible

- 📍 Adresse : 14 rue des Orfèvres, quartier des Halles
- Superficie : 156 m²
- Environnement : quartier réhabilité, proximité immédiate du marché et de la médiathèque
- Stationnement : 40 places situées en zone bleue situées à proximité immédiate
- Atouts : visibilité renforcée, flux piétons et automobiles

Vous trouverez ci-dessous quelques photos du local commercial



Appel à candidatures – mise en location du 14 rue des Orfèvres

4 – Conditions d’occupation

- Bail dérogatoire, renouvelable deux fois
- Loyer de 700 € / mois hors charges (test), puis 1 000 € / mois hors charges s’il devait y avoir la signature d’un bail commercial
- Équipements intérieurs à la charge du preneur (évier, agencement, chambre froide, etc.)

5 – Déposez votre candidature (cf. règlement)

Étape 1 : Vérification de l’éligibilité du dossier

Étape 2 : Analyse par le groupe de suivi

Étape 3 : Audition des meilleurs candidats

Annexes

 Annexe 1 : Dossier de candidature (à remplir par le porteur de projet)

 Annexe 2 : Règlement de l’appel à candidatures

 Annexe 3 : Bail dérogatoire (conditions contractuelles)